

# FORMULAIRE DE CANDIDATURE EN COURS DE CURSUS

MERCI DE COMPLÉTER CE FORMULAIRE EN LETTRES CAPITALES

ANNÉE D'ÉTUDE DEMANDÉE  ANNÉE 2  ANNÉE 3  ANNÉE 4  ANNÉE 5

CIVILITÉ  MADAME  MONSIEUR

NOM

PRÉNOM(S)

(SI DIFFÉRENTS) CIVILITÉ D'USAGE  MADAME  MONSIEUR PRÉNOM D'USAGE

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE ET CODE POSTAL

NATIONALITÉ

ADRESSE PERSONNELLE DU·DE LA CANDIDAT·E

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

EMAIL

NOM ET PRÉNOM DU PARENT 1 (TUTEUR LÉGAL)

PROFESSION DU PARENT 1

VILLE ET CODE POSTAL DE RÉSIDENCE

TÉL.

NOM ET PRÉNOM DU PARENT 2

PROFESSION DU PARENT 2

(SI DIFFÉRENTS) VILLE ET CODE POSTAL DE RÉSIDENCE

TÉL.

J'atteste l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

Fait à

Le

Signature

Comment avez-vous connu l'ÉSACM ?

Informations institutionnelles (CIO, forums étudiants, conseiller.ère.s d'orientation...)

Internet et réseaux sociaux

Médias, télévision, journaux...

Autres

Les informations et les documents recueillis dans le dossier de candidature sont collectés dans le but d'assurer la gestion administrative des inscriptions. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit de portabilité vous permettant de les récupérer, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

ÉSACM - 25, rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand - Tel +33 (0)4 73 17 36 10 - esa@esacm.fr

## CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

MOYEN DE PAIEMENT

CHÈQUE

ESPÈCES

VIREMENT

EXONÉRATION

DOSSIER COMPLET

OUI

NON

**ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART  
DE CLERMONT  
MÉTROPOLE**



**25 RUE KESSLER  
63000 CLERMONT-FERRAND  
04 73 17 36 10  
ESA@ESACM.FR  
WWW.ESACM.FR**

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- TERMINALE
- BACHELIER.E
- OPTIONS OU SPÉCIALITÉS
- ÉQUIVALENT ÉTRANGER
- NON BACHELIER.E (accès par dérogation)

ANNÉE	NATURE DES ÉTUDES SUIVIES	ÉTABLISSEMENTS (NOM, VILLE, PAYS)

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ANNÉE	NATURE DES ÉTUDES SUIVIES (préciser le niveau d'étude : L1, L2, BTS1...)	ÉTABLISSEMENTS (nom, ville, pays)

### DIPLÔMES DU SUPÉRIEUR OBTENUS :

ANNÉE	INTITULÉ DU DIPLÔME

## EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

ANNÉE	MISSIONS (césure, service civique, contrat...)	STRUCTURES

Date limite de dépôt  
des dossiers :  
**5 avril 2022**  
Commission  
d'équivalence :  
**5 et 6 mai 2022**

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admis-es à se présenter à la commission d'équivalence, les candidat-es doivent :

- avoir moins de 35 ans (le cas échéant, dérogation possible accordée par la Direction)
- avoir une pratique artistique
- attester d'un nombre d'ECTS correspondant au niveau d'entrée demandé (60 crédits ECTS en 2<sup>e</sup> année, 120 en 3<sup>e</sup> année, 180 en 4<sup>e</sup> année, 240 en 5<sup>e</sup> année). Pour les diplômes obtenus hors Union Européenne, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de compatibilité avec les diplômes français,
- pour les candidat-es non-francophones, attester d'un niveau B2 en français (TCF / DELF).

Les candidat-es remplissant toutes les conditions et ayant envoyé un dossier complet dans les délais, sont convoqué-es à un entretien qui se déroule à l'ÉSACM.

Les ressortissant-es étranger-es peuvent également intégrer l'ÉSACM en cours de cursus en candidatant via le site [www.campusart.org](http://www.campusart.org)

## DOSSIER DE CANDIDATURE

- ce formulaire d'inscription dûment complété et signé
- la photocopie du dossier pédagogique (diplômes, relevés de notes)
- un curriculum vitae
- un dossier d'une vingtaine de travaux personnels
- une lettre de motivation (20-30 lignes)
- le règlement des frais de dossiers à la commission d'équivalence : 45 € (exonération pour les habitant-es de Clermont Auvergne Métropole) en espèces, par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par carte bancaire uniquement à l'accueil de l'établissement
- pour les candidat-es non-francophones, l'attestation et la fiche de notation du test de Connaissance du Français (TCF), ou du Diplôme d'études en langue française (DELF), niveau B2, ainsi que la copie de leur dossier pédagogique (ou autres pièces justificatifs d'études accomplies) accompagnée d'une traduction certifiée conforme
- pour les candidat-es ayant plus de 35 ans, une lettre de demande de dérogation adressée à la Direction.

## DÉROULÉ DE LA COMMISSION

La commission d'équivalence prend la forme d'un entretien avec un jury composé d'au moins 4 membres, dont 3 enseignant-es. Il a pour objet d'apprécier la motivation du-de la candidat-e, sa curiosité, son implication dans les études artistiques ainsi que son niveau dans les matières pratiques.

La commission d'équivalence détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le.la candidat.e et du résultat de l'entretien.

### + d'informations

sur [www.esacm.fr/admissions/en-cours-de-cursus/](http://www.esacm.fr/admissions/en-cours-de-cursus/)  
ou au 04 73 17 36 10